

CERTIFICAT D'ACCREDITATION
CARACTÉRISATION INITIALE POUR LES ATTESTATIONS D'ASSAINISSEMENT MUNICIPALES

Eurofins Environex
4495, boulevard Wilfrid-Hamel, bureau 150
Québec (Québec) G1P 2J7

Numéro de laboratoire : 477

Service à la clientèle externe : Oui Non

Selon les dispositions de l'article 118.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et conformément aux normes et exigences du Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques incluant la Norme internationale ISO/CEI 17025:2005, le détenteur de ce certificat est habilité à réaliser les analyses pour les familles et paramètres précisés dans la portée d'accréditation¹, dans le contexte de la caractérisation initiale prévue dans le cadre de la délivrance des premières attestations d'assainissement municipales.

Date d'entrée en vigueur	Date d'échéance
2022-05-18	2027-05-17

Le présent certificat, valide pour la période indiquée, est soumis aux règles et procédures établies et demeure la propriété du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Pour le ministre,



Louis Martel, directeur général
Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec

¹ La portée d'accréditation est disponible au <https://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/la09.htm>.